



01 SEPTEMBRE 2020
> 21 SEPTEMBRE 2020



Les professionnelles de Chali'chatons se forment pendant l'été



Les professionnelles de Chali'chatons durant la formation sur le portage.

Les professionnelles de Chali'chatons ont profité des vacances pour se former sur le thème du « portage physiologique ».

La gestion de ce multiaccueil chalinéen a été reprise par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Moselle et Madon voici quelques mois. Le CIAS encourage fortement la formation des personnels au bénéfice des usagers.

La formation, assurée par l'association Tikoala, leur a permis de s'interroger et de réajuster leurs pratiques professionnelles afin de répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis.

Porter pour quoi faire, de quelle manière, quels sont les avantages de cette pratique, quel investissement cela demande-t-il ? Autant de questions abordées avec sérénité après un riche apport théorique.

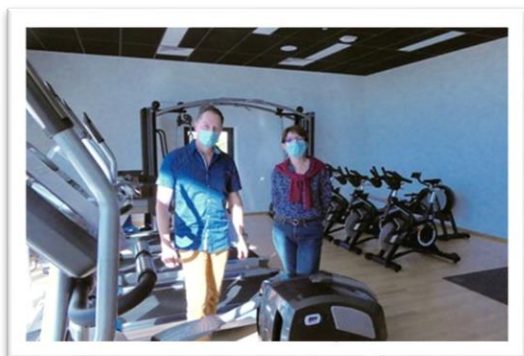
Il est prévu qu'une dizaine de parents des enfants inscrits à Chali'chatons bénéficient également d'un atelier sur cette thématique. La date reste à définir.

L'association Tikoala propose aussi d'autres formations à destination des professionnels de la petite enfance et des ateliers aux parents de jeunes enfants (www.formation.tikoala.fr).

Les professionnelles de Chali'chatons ont pu bénéficier de cette formation grâce au financement assuré par le CIAS, avec le concours de la CAF de Meurthe-et-Moselle qui, à travers ses subventions, permet ce type d'action en participant au fonctionnement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Renseignements auprès de M^{me} Duval, directrice, tél. 03.83.52.93.44.

L'AQUA'MM lance une école et des « bons découverte »



Marie-Laure Siegel, 2^e vice-présidente en charge de la cohésion sociale en visite au centre aquatique AQUA'MM rencontre Christian Schneider, directeur de la piscine.

Ce mois de septembre se veut plutôt de bonnes augures pour le centre aquatique qui reprend enfin un fonctionnement presque normal et en plus, propose même quelques nouveautés. La plus marquante est sans doute le lancement de l'école de natation.

Il y a quelques mois en janvier, la nouvelle piscine de la communauté de communes de Moselle et Madon AQUA'MM était inauguré et à peine ouverte, toutes ses activités étaient arrêtées ou ralenties à cause de confinement.

Mais en cette rentrée, la structure ouvre son école de natation à tous les enfants de Moselle et Madon, l'activité se déroule les mercredis matin à raison d'une séance de 45 minutes par groupe d'enfants. L'objectif est la maîtrise de la natation et pour cela le centre met les grands moyens.

Après une évaluation, les enfants rejoignent un groupe correspondant à leur niveau et pourront apprendre à nager parfaitement.

L'autre nouveauté est sans doute « la plus marquante » soulignaient Marie-Laure Siegel, 2^e vice-présidente en charge de la cohésion sociale en visite et Christian Schneider, directeur de la piscine.

Un pass pour l'espace forme

En effet, si l'espace forme, comprenant les cours de fitness, cardio et bien-être sont de nouveau ouverts au public, cette rentrée est marquée par le lancement du « bon découverte ».

Depuis quelques jours, tous les visiteurs peuvent demander ce petit ticket à l'accueil qui va leur offrir de découvrir toutes les activités de l'espace forme dont la plupart sont encadrés par les professionnels du centre aquatique. Ce sésame est disponible gratuitement pour tous les habitants du territoire de Moselle et Madon.

Informations : tél. 03 83 47 99 00



COMMUNES

CCMM

Mardi 01 septembre 2020 / Chaligny

Le site de la mairie fait peau neuve

Le nouveau site de la mairie est en ligne, avec des modifications graphiques et esthétiques, une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile et un contenu complet. La personne chargée de sa mise en œuvre n'est autre que Karine Cunat, adjointe à la communication et graphiste de formation : « Il est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette ; nous espérons qu'il facilitera la vie quotidienne des Chalinéens et Chalinéennes et qu'ils auront envie de le consulter régulièrement. »

La nouvelle élue gère et alimente le site. Elle insiste bien sur ce travail fait en collaboration avec la mairie, « et plus particulièrement avec Stéphanie Demangel qui gère la partie administrative, à savoir l'annuaire des commerçants, des artisans, des associations ainsi que des procédures en ligne. Il s'agit de ma première création de site. J'ai rédigé les textes, images et liens utiles, et choisi le design, les couleurs et la mise en page. »

Ce nouveau site comporte de nombreux liens vers la communauté de communes Moselle et Madon. La partie actualités devrait s'enrichir avec l'approche de la rentrée et la reprise d'activités, si toutefois la situation sanitaire n'empire pas.

Jeudi 03 septembre 2020 / Chaligny

Un collectif de citoyens soutient le pacte pour la transition



Une partie du collectif Chaligny en Transition

Un collectif de citoyens s'est constitué à Chaligny pour porter le Pacte pour la transition auprès des élus en souhaitant une large participation des habitants et des associations.

Pour Joëlle Herrault, au titre du collectif Chaligny en transition, il faut faire « face à l'urgence climatique, à l'explosion des inégalités, à la crise de la démocratie, changer les pratiques individuelles ne suffit plus ».

Soixante organisations nationales ont rédigé un programme commun constitué de trente-deux mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques, plus solidaires, plus démocratiques.

« La nouvelle équipe municipale en a sélectionné dix-sept pour lesquelles notre collectif accompagnera les élus dans la mise en place de mesures. » En amont d'un événement national intitulé « le jour de la nuit » qui aura lieu le 3 octobre à la salle Dominioni de 10 h à 20 h, opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, Chaligny en Transition organise la fête des possibles le samedi 19 septembre et propose un village des initiatives à proximité de la Filoche de 10 h à 17 h.

Renseignements, « pacte.54230@gmail.com » ; tél. 06.78.22.14.43 ; Facebook « Chaligny en transition ».

Pour en savoir plus « pacte-transition.org » ; « fete-des-possibles.org ».

Village des initiatives le 19 septembre

Le village sera constitué de stands sur lesquels des animations ludiques et informatives permettront aux visiteurs de découvrir les associations et autres organisations œuvrant localement dans le domaine de l'écologie, de la solidarité et de la démocratie.

Quelques structures ont déjà confirmé leur participation : Elevage de chèvres lorraines, vignoble de Chaligny, épicerie ambulante « Au Plaisir de manger », Amap de la Source claire, jeux de la médiathèque de La Filoche, pôle déchets de la CCMM, Artisans du monde, Frip'Mode... Des animations musicales auront lieu durant la journée ; l'entrée sera libre et le port du masque obligatoire.

Samedi 05 septembre 2020 / Richardménil

Incivilités au quotidien aux abords des points de collecte



Détritus divers et vêtements s'entassent près des conteneurs.

C'est, malheureusement, devenu une triste habitude : le manque de civisme ordinaire se répand de plus en plus sur la commune. La mairie, via ses services techniques, doit continuellement nettoyer les points de collecte, de déchets, vêtements et autres débris que des individus sans scrupule entassent autour des conteneurs. La mairie a plusieurs fois alerté la CCMM (Communauté de communes Moselle et Madon) sur le non-respect de ces conteneurs relais, problème également rencontré par d'autres communes, quand ce n'est pas dans la forêt ou les espaces naturels environnants. La mairie rappelle qu'un dispositif de vidéoprotection couvre la zone concernée (espace J.Lamour) et que l'identification de ce genre d'incivilités peut coûter cher. Alors qu'il suffit de se rendre sur d'autres sites de collecte proches.

La CLCV contre l'extension des carrières



Bernard Michel, président de la CLCV et Adrien Guyot, embauché en service civique.

L'association de consommateurs et du cadre de vie veut élargir son secteur d'activité à l'ensemble du pays Terres de Lorraine, réaffirmant son opposition à l'extension des carrières. Elle vient d'embaucher un jeune en service civique.

Âgé de 21 ans, Adrien Guyot, habitant à Chavigny, est en service civique jusqu'à fin juin 2021. Il est titulaire d'un bac environnement, d'un BTS gestion des forêts et d'une licence pro d'aménagement du

paysage. Il saura conseiller les habitants pour planter les bons arbres, qui feront baisser de deux degrés la température autour de leur maison.

Il viendra épauler Bernard Michel, animateur de la section locale, qui souhaite passer la main, accaparé par la présidence de l'Union départementale de cette association de consommateurs et du cadre de vie.

Bernard Michel souhaite étendre le périmètre d'intervention de la section de la CLCV à un champ plus vaste, comprenant non seulement Moselle et Madon, mais aussi le Toulais, le Saintois, le secteur de Colombey, bref l'ensemble du pays Terres de Lorraine. La lutte contre l'extension des carrières depuis Germiny passe par là. « On se félicite de l'arrêté biotope signé par le préfet qui permet de protéger 156 ha du plateau Sainte-Barbe », indique le président, mais l'association s'élève contre une nouvelle carrière de 40ha en pleine forêt.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 18 septembre à 18h30 à la salle multi-activités de Pont-Saint-Vincent, ouverte à tout un chacun. Pour poursuivre ses activités, comme « comprendre ce qui est marqué sur l'étiquette des aliments », la CLCV recherche des bénévoles.

Contact : 03.83.24.62.82 ou neuves-maisons@clcv.org

Un jardin partagé et solidaire dans les Patis



Tous les samedis matin, une quinzaine de bénévoles se donnent rendez-vous pour cultiver le jardin solidaire.

Il y a tout juste un an, l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons était créée. Un projet qui s'inscrit dans le cadre dans l'objectif alimentaire territorial digne et durable du pays Terres de Lorraine. La jeune structure est accompagnée aussi par des acteurs de la communauté de communes de Moselle et Madon, Neuves-Maisons et, tout particulièrement, par la commune de Pont-Saint-Vincent qui met

gracieusement à disposition de l'association pas moins de 2.000 m² de terres situés au lieu-dit des Patis. Chaque samedi matin, une quinzaine de bénévoles de l'association se donnent rendez-vous pour cultiver, arroser, planter... jardiner tout simplement. Tous s'investissent avec une envie de travailler collectivement. Derrière ce projet, l'objectif reste l'action solidaire. Marie-Jeanne Pernot, présidente, explique qu'en plus de créer du lien social entre les participants, toutes les récoltes sont distribuées à des personnes en situation précaire ou à des associations caritatives du Bassin néodomien. Quotidiennement, salades, patates, courgettes et autres légumes sont distribués.

Une belle diversité obtenue notamment grâce à un don de nombreux plants de Robert Hary, patron Décor jardin à Champenoux.

Jeudi 10 septembre 2020 / Xeulilly

Les élus d'une question à l'autre

Le conseil municipal, réuni le lundi 7 septembre, a pris les décisions suivantes à l'unanimité.

Intervenant pour l'entretien du groupe scolaire. Le contrat avec Ultimate Propreté arrivant à échéance, après un appel d'offres auprès de 3 prestataires, le conseil retient l'APIC pour un montant mensuel HT de 1.140 € pour 1 an.

Centre de loisirs. La participation des « Francas » de Chaligny aux deux spectacles donnés durant le centre aéré d'été s'élève à 890 € pour 26 enfants. Un avis de cette somme à régler leur sera envoyé.

Désignation de 2 délégués au Comité national d'action sociale. Virginie Grosjean, pour le collège élus, et Christine Lemoine, pour le collège des agents sont élus.

Commissions communautaires. Le maire a procédé à la répartition des représentants de la commune dans les différentes commissions communautaires.

Des contrôles de vitesse plus fréquents dans la commune

Avant le Conseil le maire, Yannick Hellak, souhaite soulever certains points.

Les ordures ménagères sont sorties trop tôt, il rappelle qu'elles doivent être sorties la veille de l'enlèvement, après 19 heures.

La mairie a reçu 2 000 € de subvention par la CAF et Jeunesse et Sport pour le centre aéré qui servira pour des sorties extérieures.

Sécurité

Le maire a demandé à la gendarmerie de faire des contrôles de vitesse rue Aristide-Briand, rue Jean-Jaurès et rue des Cazottes, et de contrôler des camions qui ne sont pas censés passer dans le village.

Le maire est également revenu sur le vandalisme au stade, où les portes ont été fracturées et les vestiaires saccagés.

Divers

L'Atsem qui devait être reprise pour un an en emploi PEC (parcours emploi compétence) a trouvé un CDI à Viterne. C'est une jeune en contrat d'apprentissage qui prend sa place.

Le député Dominique Potier viendra en mairie le 17 septembre.

Délibérations

À l'ouverture du conseil, 17 conseillers étaient présents et 2 pouvoirs avaient été donnés. M. Ravignon, élu d'opposition, a voulu les contrôler et l'un des deux s'est révélé non conforme et a été annulé.

Un audit a été mené auprès de la Chambre Régionale des Comptes et un courrier a été envoyé par la Mairie pour se désengager des dysfonctionnements du personnel et du budget, de la salle du Petit-Bois et du stade.

Il n'y a pas eu de suite favorable et le maire a demandé au Conseil d'appuyer sa demande, chose faite avec 17 voix pour et 1 contre.

Constitution de la commission d'appels d'offres

Le président sera Yannick Hellak, avec 18 votes pour. Le représentant au sein de la MMD 54 (Meurthe-et-Moselle Développement 54) sera Jean-Louis Sébrier, élu avec 18 voix.

Mercredi 16 septembre 2020 / Sexey-aux-Forges

L'indemnité du maire revue à la baisse

Ce vendredi les conseillers se sont réunis pour débattre sur plusieurs points à l'ordre du jour. Le maire Patrick Potts a proposé un changement de son indemnité de 34 % à 26 %. Daniel Koenig a été désigné représentant à la COFOR. A été validé l'achat un défibrillateur pour la salle polyvalente (obligatoire dans les espaces sportifs au 1er janvier 2021), pour un montant de 1967€. La commune a décidé d'investir 300 € maximum dans l'achat de cadeaux à distribuer en diverses occasions. Le repas des aînés est reporté du 29 novembre 2020 au 7 février 2021.

Les travaux de l'église seront peut-être commencés mi octobre avec la mise en place des pieux de 20 m de profondeur, le parking derrière la mairie sera modifié pour les travaux et ne sera plus disponible. Désignation des membres des commissions intercommunale plusieurs élus se sont inscrits.

Samedi 19 septembre 2020 / Maron

Modifications budgétaires

Le conseil municipal s'est tenu à huis clos. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour.

Modifications budgétaires. Le premier adjoint, Jean-François Pire, a expliqué la nécessité de cette modification budgétaire : la nouvelle équipe en place a de nouveaux projets pour lesquels un financement doit être réalisé comme la rénovation du verger pédagogique, un investissement dans les terrains de pétanque et la mise en place de panneaux en rapport avec les derniers arrêtés municipaux. Voté à l'unanimité.

Achat d'un feu vert. Ouverture d'un crédit en dépense d'investissement, pour l'acquisition d'un feu vert qui sera installé rue de Flavigny ; voté par 10 voix pour et 5 abstentions.

Achat d'énergie. Le maire, Rémi Maniette expose un projet de regroupement d'achat d'énergie en se rapprochant de la Métropole du Grand Nancy. Un vote contre, une abstention, 13 voix pour.

Commission communale des impôts directs. La nouvelle municipalité est dans l'impossibilité de nommer 24 personnes pour compléter la commission communale des impôts directs.

Affouages. Les inscriptions pour les affouages ont lieu exceptionnellement sur une période brève à savoir du 15 septembre au 20 octobre. Prix du stère : 8,50 €.



ACTUALITES ***DIVERSES***

Lorraine

La voie fluviale prend du galon autour de Nancy

La voie d'eau va-t-elle rebattre les cartes des infrastructures de transport autour de Nancy (Meurthe-et-Moselle)? Parent pauvre du trafic de marchandises, elle revient sur le devant de la scène à la faveur de deux dossiers. D'une part, 11 ports lorrains publics et privés, implantés le long de la Moselle, unissent leur destin en se dotant d'une exploitation commune. Opérationnelle le 1^{er} janvier prochain au terme de longues années de gestation sous l'impulsion de Voies navigables de France (VNF) et de la région Grand Est, la nouvelle Société des ports de Lorraine programme 30 M€ d'investissements pour la modernisation des différents ports répartis, du nord au sud, de Thionville (Moselle) à Toul (Meurthe-et-Moselle), en passant par Nancy-Frouard. L'objectif consiste à relancer un trafic qui est tombé loin des 10 millions de tonnes par an qu'il atteignait du temps du charbon et de l'acier florissants.

Le deuxième dossier concerne le port de Neuves-Maisons, au sud de Nancy, où un acteur du BTP a déjà investi pour la redynamisation du site. Le fabricant luxembourgeois de bétons Feidt a d'abord implanté sur place une centrale à béton, puis contribué à une nouvelle gouvernance du port. Celle-ci a abouti l'an dernier à la création de l'exploitant Lorport, propriété en majorité de la famille Feidt, et à l'arrivée d'autres industriels, dont les carrières Colas et Vicat. Outre 35 M€ qu'ils ont injectés pour leurs développements locaux, Bétons Feidt et les autres entreprises privées sont devenues utilisatrices de la voie fluviale à cet endroit.

Alternative à l'A31 bis? Longtemps stagnant, le trafic à Neuves-Maisons est ainsi reparti de l'avant, et devrait encore augmenter. Selon Christophe Mendes, directeur de Lorport et de Bétons Feidt France, « si nous coordonnons les flux avec Frouard et Toul en évitant les kilomètres inutiles sur la route pour l'acheminement des marchandises jusqu'à nos ports respectifs, nous pouvons retirer 25 000 camions par an de la circulation autour de Nancy. » De quoi remettre en question les coûteux travaux (500 à 800 M€ selon les options) prévus pour créer une « A31 bis » dans le sud de la Meurthe-et-Moselle? C'est la conviction de la communauté de



PHOTOS

Afin de moderniser 11 ports, dont celui de Nancy-Frouard (photo), la Société des ports de Lorraine va investir 30 millions d'euros.

communes Moselle et Madon, qui comprend Neuves-Maisons. « Nous tenons là une solution concrète autre que le tout-route actuel pour les flux venant du sud qui traversent l'agglomération de Nancy », appuie son président Filipe Pinho. Celui-ci ne pêche pas dans le désert. Elus et experts lorrains des transports appellent en effet depuis des années à créer des plates-formes multimodales alternatives à la route au bord de la Moselle, dont le cours est parallèle à l'actuelle A31. Quant au nouveau président de la métropole du Grand Nancy Mathieu Klein, il a annoncé sa volonté de revoir la question des mobilités à l'échelle du sud de la Meurthe-et-Moselle et sous tous ses angles : fluvial, ferroviaire et routier, avec un réaménagement de l'A31 sous la forme d'une troisième voie réservée au covoiturage et aux transports en commun.

La tâche reste toutefois colossale, puisqu'il s'agit de désaturer un trafic qui, autour de Nancy, représente aujourd'hui 50 000 voitures et plus de 10 000 camions, non pas par an, mais par jour. ● Christian Robischon

Voilà le chaînon manquant de la Voie Bleue



Avec cette nouvelle portion entre Méréville et Gripport, le tracé de la V50 sera complet dans notre département.



La V50, ou « Voie Bleue », est une véloroute de 700 kilomètres reliant la frontière luxembourgeoise à Lyon. En passant par la Lorraine, il lui manquait un tronçon, de Méréville à Gripport. Une carence bientôt comblée : des travaux d'aménagement, réalisés sur 27 km, sont en cours d'achèvement...

Vous avez régulièrement des fourmis dans les mollets ? Alors, voilà de quoi régler le problème : un tronçon de véloroute, long de 27 kilomètres, voit le jour entre Méréville et Gripport. L'aménagement manquait jusqu'alors à la V50.

Plus poétiquement appelée « Voie Bleue » car longeant la Moselle, le canal des Vosges puis la Saône, cette véloroute étire ses 700 km entre Apach, à la frontière luxembourgeoise, et le vieux Lyon.

L'itinéraire nord/sud est bien connu des cyclotouristes, mais il était incomplet en Meurthe-et-Moselle, jusqu'à ce que le conseil départemental ne décide, il y a deux ans, de prendre en charge la pièce manquante au puzzle.

Pour 4,6 millions d'euros de budget

Après la phase de réflexion entre élus et associations, et les traditionnelles démarches techniques et financières (4,6 millions d'euros de budget, assumés via le Département, la Région et l'Union européenne), les travaux étaient lancés le 3 juin dernier.

Début septembre, une vingtaine de kilomètres était quasiment achevée et, d'ici la fin du mois, les ouvriers d'Eurovia et de Colas devraient en avoir terminé avec l'enrobé. Cette toute nouvelle portion sera alors officiellement ouverte au grand public.

« Avec l'assistance électrique et la prise de conscience des enjeux écologiques, le vélo se démocratise ; pour les cyclotouristes, comme pour les locaux qui pourront l'utiliser pour les loisirs ou aller travailler, cet aménagement est une belle avancée », se félicitait récemment la vice-présidente du Département, Audrey Bardot-Normand, à la faveur d'une visite sur le terrain, aux côtés des élus de communes concernées (elles sont 13) et des services techniques.

Mobilier et signalisation sont prévus

« C'est vraiment le tronçon que l'on attendait », abondait Nicolas Pouloin, de l'association Vélo Mobilité Grand Est, conscient lui aussi de l'atout que le cyclotourisme représente.

Mais, pour s'intégrer sur une véloroute, couler un enrobé ne suffit pas. « Une signalisation directionnelle est réalisée, avec panneaux et marquages au sol, des barrières de sécurité sont placées avant les intersections avec les routes départementales, des bancs et des tables seront installés en divers endroits, et des garde-corps ont été posés pour sécuriser certains passages. Des panneaux informatifs, indiquant notamment les points d'intérêt touristique et des commerces et services locaux, doivent aussi être positionnés », détaillait, pour sa part, Roselyne Pierrel, chef de projet Mobilités douces au conseil départemental.

Certains amateurs de vélo viennent aux abords de cette Voie Bleue avec leurs deux-roues sur le porte-vélos, cinq parkings déjà existants ont été réaménagés. Quant au coup de pédale et à l'effort à fournir, ça, ce sera à vous d'assurer...

Stéphanie CHEFFER

L'aciérie SAM montrée du doigt par ses voisins



Comme par le passé, certains rejets émanant de l'usine SAM inquiètent de nombreux riverains de l'aciérie, entre gênes respiratoires et retombées de substances résiduelles. Des nuisances exacerbées par les chaleurs aoûtiennes, au point qu'une plainte a été déposée.

Trop, c'est trop pour certains riverains de l'usine SAM. Cette aciérie produisant des armatures en acier pour le béton, qui emploie quelque 400 personnes, est en effet dans le collimateur de Néodomiens pestant contre les fumées et poussières qu'elle rejette. Jean-Marc Colin, résidant à deux pas du site, fait partie des plus remontés et a déposé plainte contre l'industriel le 19 août, avec courrier en Préfecture. Une plainte en cours d'instruction, l'autorité administrative ayant deux mois pour la traiter.

Des filtres défaillants ?

« On a longtemps toléré la situation, mais cet été, avec les grosses chaleurs, c'est devenu insupportable, étouffant ; ces rejets, que l'on constate régulièrement, se déposent partout : sur nos fenêtres, nos voitures, dans les potagers... », résume Jean-Marc Colin, qui a en outre écrit au maire Pascal Schneider, évoquant dans sa missive « des odeurs asphyxiantes de ferraille brûlée ». Et de mettre en doute l'efficacité des systèmes de filtration du four posés dans les années 90 par l'usine, suite à l'action portée par l'ANEPA (Association de Protection de l'Environnement de Neuves-Maisons et Alentours).

« Visiblement ces filtres ne fonctionnent plus, ou mal ! Les pouvoirs publics veulent limiter la voiture dans les villes, prônent les déplacements "propres", mais laissent ce genre d'installation polluer allégrement... Nous savons que vivre près d'un site industriel peut générer des nuisances, mais à ce point, c'est scandaleux. »

Si Jean-Marc Colin dit « nous », c'est parce qu'il n'est pas le seul à pointer l'usine du doigt, d'autres Néodomiens ayant abondé dans son sens, notamment via les réseaux sociaux. L'un d'eux, Guy Bernard, a écrit au directeur de la SAM (Société des Aciers d'Armature). Il dénonce la circulation anarchique des poids lourds voulant accéder à l'usine en allant au plus court, mais également « des odeurs insupportables et de la poussière résultant des gros nuages jaunes régulièrement expulsés par les installations ».

Inspection en juillet

Les émissions de la SAM en particules fines et métaux lourds, ont déjà fait l'objet de diverses études - notamment en 2013 par ATMO Grand Est -, et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement suit cette aciérie comme elle suit tous les sites industriels classés.

« La SAM, classée prioritaire, fait l'objet d'au moins une inspection par an », précise Pascal Pelinski, chef de l'unité départementale à la DREAL. « Un contrôle inopiné a par ailleurs été déclenché le 21 juillet dans cette usine, et les résultats ont montré qu'elle était dans les normes en ce qui concerne ses rejets. Les poussières et panaches orangés que les riverains constatent, sont des émissions diffuses pouvant découler d'un dysfonctionnement temporaire. » Précisément, le phénomène serait lié à « des coulées produites à trop basse température ; la vidange de la poche provoquant un panache. »

Stéphanie CHEFFER